



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 08.07.2019

Numéro de publication: SR01-0000001441

Canton: NE

Entité de publication:

Etude Bosshart Gautschi Sautaux Erard, Rue du Grenier 18,
2301 La Chaux-de-Fonds

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Emalba Holding Sàrl avec Thrasos SA

3. Publication

Organisation transférante:

Emalba Holding Sàrl
CHE-319.260.467
champ-Nauger 4
2416 Les Brenets

Organisation reprenante:

Thrasos SA
CHE-290.302.048
champ-Nauger 4
2416 Les Brenets

Publication de la fusion dans la FOSC: 01.07.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

01.10.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Etude BGS
Rue du Grenier 18, Postfach 1280, 2301 La Chaux-de-Fonds
2301 La Chaux-de-Fonds